

La réception de la presse événementielle française sous Louis XIV

Dans une réunion de la Commission sur l'histoire culturelle de l'Académie des Sciences de Hongrie la question fut soulevée de savoir si, à l'époque de Louis XIV, on peut parler d'une opinion publique et dans quel sens ?

Dans ce qui suit je voudrais y répondre sur la base de mes recherches à la Bibliothèque Nationale de Paris, consacrées à l'image de la Hongrie et de la Transylvanie en France, pendant cette période.

Quand nous parlons de la presse événementielle de 1663 à 1715, nous devons penser aux gazettes de Paris et à celles de Hollande, publiées en français, qui circulaient en France aussi. Cette presse apparaît en 1631 avec la publication d'un périodique, publié par un certain Vendôme sous le titre de *Nouvelles ordinaires de divers endroits*.¹ Il fut repris par Théophraste Renaudot et, plus tard, par son fils, Eusèbe, et contrôlée par le bureau du secrétaire d'État aux affaires étrangères. À partir de 1634 les *Nouvelles* publient des informations sur le Midi et l'Est de l'Europe et la *Gazette* s'occupe de l'Europe nordique et occidentale, deux fois par semaine.

À côté de cette situation de monopole en France, parurent à partir de 1663, la *Gazette d'Amsterdam*, plus tard la *Gazette ordinaire d'Amsterdam*, de 1678, les *Nouvelles ordinaires de divers endroits de Leyde*, de 1680 le *Journal historique de Rotterdam*, et de 1690 *La quintessence des nouvelles*, qu'on appelle les « gazettes de Hollande ».² Si l'administration française interdit la diffusion des revues et des pamphlets parus à l'étranger, elle permet celle des « gazettes de Hollande », qui publient des nouvelles sans commentaires, en y ajoutant celles de Paris. J'ai trouvé dans la *Gazette d'Amsterdam* du 25 septembre 1675 l'annonce suivante : « *Dorénavant l'on distribuera*

¹ Folke Dahle – Fanny Petitbon – Marguerite Boulet : *Les débuts de la presse française*, Göteborg, 1951.

² E. Hatin : *Les gazettes de Hollande et la presse clandestine aux 17^e et 18^e siècles*, Paris, 1865.

ici (c'est-à-dire à Paris) de temps en temps, avec la Gazette de Bruxelles et autres étrangères, des extraordinaires, de Hollandaises curieux, chez François Boyes, sur le quais des Grands Augustins, à l'enseigne du Roi David et l'on y verra la vérité de bien de choses qu'on peut pas voir ailleurs. » Ce système a prévalu pour toute l'époque qui nous préoccupe.

Dès le début, Théophraste Renaudot veut faire obstacle dans la gazette parisienne aux fausses nouvelles, qui « *servent souvent d'allumettes aux mouvements et aux séditions* » et il veut « *renseigner sur l'état réel des choses, outre qu'il veut donner par écrit des nouvelles que souvent certains ne connaissent par ouï-dire.* »³

Il s'agit donc d'une presse mise au service de la monarchie absolue. Fr. Franck-Brentano a complètement raison quand il dit que « *la Gazette s'occupe beaucoup plus de la Turquie et des États du Grand-Mogul que de la France, de Versailles et de Paris.* »⁴ Outre quelques cérémonies, réceptions ou enterrements, le journal ne donnait rien sur les affaires de France et sur ses relations avec les autres pays. Tout de même la *Gazette* était lue non seulement par la Cour, mais aussi par la ville, c'est-à-dire par la noblesse et par une partie de la bourgeoisie.

Les « gazettes de Hollande » ont servi les intérêts de la politique du pays, mais elles donnaient des nouvelles de France et des rapports de Louis XIV avec l'étranger, et souvent plus rapidement que le journal de Paris. La comparaison entre les informations venues de Versailles et celles de Hollande, a suscité l'intérêt chez un public français assez large. Dans les lettres de l'époque, et surtout dans les mémoires, on cite les nouvelles des journaux, mais la diffusion se fait non seulement par écrit mais aussi d'une façon orale, à l'aide des nouvellistes.

Qui étaient les nouvellistes ? Donneau de Visé, le rédacteur du *Mercure galant*, un des adversaires de Molière, moins doué, mais assez habile, les présenta comme des personnes « *desquelles la passion dominante est de parler continuellement de nouvelles* »

³ E. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la presse de France*, Paris, 1859, vol.I. p. 78.

⁴ Fr. Franck-Brentano – P. d'Estrée : *Les nouvellistes*, Paris, 1905, p. 3.

*et d'en demander sans cesse aussi bien que d'en demander sans cesse aussi bien que d'en débiter. »*⁵

Dans la *Comtesse d'Escarbagnas* Molière traite d'un nouvelliste provincial considéré comme un « fléau des petites villes », qui en tant que lecteur assidu des « gazettes de Hollande » et des nouvelles manuscrites, croit pouvoir juger de tout. « *À l'entendre parler, il sait les secrets du cabinet mieux que ceux qui les font. La politique de l'État lui laisse voir tous les desseins, et elle ne fait un pas dont il ne pénètre les intentions. Il nous apprend les ressorts cachés de tout ce qui se fait, nous découvre les vues de la prudence de nos voisins, et remue, à sa fantaisie, toutes les affaires de l'Europe. Ses intelligences même s'étendent jusqu'en Afrique et en Asie, il est informé de tout ce qui s'agit dans le conseil d'en haut du Prêtre Jean et du Grand Mogul.* »⁶

La Bruyère présente dans ses *Caractères* des nouvellistes pris sur le vif, Démophile, le pessimiste, et Basilides, l'optimiste. Ce dernier connaît lui aussi tous les secrets des cabinets et sait, entre autres, que « *T.K.L. [c'est-à-dire Tékély – Thököly] fait de grands progrès contre l'Empereur ; que le Grand Seigneur arme puissamment, ne veut point de paix, et que son vizir va se montrer une autre fois aux portes de Vienne.* »⁷ Outre des citations semblables, je voudrais vous présenter les résultats de mes propres recherches sur les nouvellistes.

Dans le numéro du 12 mai 1676 de la *Gazette d'Amsterdam*, j'ai trouvé une description intéressante de leur vie : « *Depuis le commencement de la guerre il s'est érigé dans cette ville [à Paris] cabales de nouvellistes qui prétendent régler tous les intérêts des potentats du monde selon leur tête. Il serait impossible de représenter au juste les différents personnages qui composent ces assemblées curieuses qui se tiennent tous les jours au Luxembourg, au Palais Royal, aux Tuileries, aux Augustins, à l'Arsenal et sur le boulevard. Les uns introduisent les ennemis jusqu'au cœur du Royaume avant la fin de la campagne, les autres portent nos conquêtes jusqu'au bord de l'Elbe et du Tage ; d'autres se contentent de défendre nos frontières et de conduire*

⁵ P. Méléze : *Un homme de lettres au temps du grand roi : Donneau de Visé, fondateur du Mercure galant*, Paris, 1936, p. 6.

⁶ *Œuvres* de Molière, Garnier, vol. III., pp. 335-336.

⁷ La Bruyère : *Caractères*, Garnier, p. 244. Sur La Bruyère et la Hongrie, cf. A. Eckhardt : « Un ouvrage inconnu de La Bruyère », in *De Sicambria à Sans-Souci*, Paris, P.U.F., 1943.

avec facilité toutes sortes de munitions à Philisbourg. Et les disputes s'échauffèrent si fort le 28 du passé, que Monsieur le Marquis de la Goulette, membre de ces illustres assemblées et grand politique, ne pouvant souffrir qu'un provincial, depuis peu revenu d'Angleterre avec un nom illustre, qu'il y a pris, s'ingérât de le contredire opiniâtement, à tort ou à droit, en tout ce qu'il mettait en fait. Après avoir souffert longtemps, et se voyant enfin poussé à bout, la patience lui échappa et pour répondre aux raisons que l'autre lui opposait, il lui déchargea un grand coup de canne sur le nez, dans la grande allée des charmes du Luxembourg, en présence de tous les confrères, qui les empêchèrent de passer outre et qui se sont partagés selon leur inclination. Le provincial cependant, qui n'a de la qualité qu'en son nom seulement, en a fait informer non pas tant pour avoir réparation de l'affront, qu'il a reçu, que pour la faire donner au Luxembourg, qu'il prétend en avoir reçu un grand en sa personne. Le marquis au contraire prétend se pourvoir par devant Messieurs les Maréchaux de France. »

Nous avons trouvé une autre information sur des nouvellistes dans une *Relation sur le siège de Bude*, en 1686 : « On sait qu'à Paris il y a plusieurs bandes de nouvellistes, que leurs lieux d'assemblée sont au Palais, depuis onze heures du matin jusqu'à midi, l'après-dîner aux Tuileries, au Palais-Royal et au Luxembourg. Il y a encore un autre rendez-vous sur le quai des Augustins, mais ces derniers ne s'assemblent que les fêtes et dimanches ; ce ne sont que des artisans de toute espèce, et l'on voit en même temps quarante à cinquante pelotons. Ceux des nouvellistes, qui sont agrégés dans une bande, ne se mêlent jamais avec ceux d'une autre bande, et n'est pas reçu qui veut dans ces sortes de sociétés qu'on ne soit de la qualité requise. Les unes sont composées de personnes aisées, qui ont vécu et qui vivent de leurs rentes : celles-là de riches négociants, qui se sont retirés après avoir fait fortune ; celles-ci de gens ruinés et qui ont mal fait leurs affaires ; et les autres de certains fainéants, qui se contentent de leur petite fortune et qui ne sont jamais mis en peine d'en beaucoup avoir. On fait une espèce d'information de vie et de mœurs avant que d'y recevoir personne et celui qui en présente un autre en est responsable. On fait aussi une espèce de serment d'être le plus ponctuel qu'il se pourra aux assemblées, de se donner toute sorte de soins pour aller déterrer les nouvelles, de rapporter le tout fidèlement et de ne divulguer rien de tout ce qui se dira surtout à ceux des autres bandes, si ce n'est qu'on ne tombe d'accord d'en

faire participant le public. C'est dans ces assemblées qu'on règle les États et les intérêts des Princes, qu'on entreprend de pénétrer dans les cabinets et dans l'intérieur des potentats, qu'on y débite qu'une chose est parce qu'elle doit être, et que la politique le veut ainsi. C'est un plaisir de voir ces sortes de personnes s'échauffer et gesticuler. Dans tous les moments on veut parier les mille et deux mille pistolets et jamais on ne parie, chacun ne manque de dater ses nouvelles des meilleurs endroits. On l'a ouï dire par le Roi à son lever, ou passant par les salles, ou allant à la messe. On a entendu lire une lettre chez les plus grands seigneurs, et quelques uns, si on les en croit, ont des correspondances les plus secrètes. »⁸

La *Gazette d'Amsterdam* publie elle aussi, le 20 janvier 1694 de Paris, une information sur les « *nouvellistes à propos des négociations sur la paix.* » « *Plusieurs personnes, ayant fort murmuré depuis le retour de nos négociantiers, cela a donné lieu à un de nos beaux esprits de mettre au jour une satire contre les Nouvellistes qu'on nomme Frondeurs et de le joindre à d'autres, qui ont pour titre les Travaux d'Apollon. On croit que ces pièces sont de l'auteur de la satire contre les Petits Maîtres, qui parut il y a quelques mois.* »

J. B. Rousseau dans une comédie intitulée *Le café*, présentée en 1695, fait discuter deux de ces personnages, Coronis et La Sourdière, au sujet des nouvelles, et entre autres sur celles venues de Hongrie :

« *Coronis : Et moi, mordi, je vous soutiens que non et je mets cent pistoles que nous n'aurons rien cette année en Hongrie. La Sourdière : Vous me feriez enrager, Monsieur Coronis. Si vous voulez savoir cela mieux que moi , qui vois tous les jours aux Thuilleries un homme qui reçoit toutes les semaines la Gazette de Constantinople.* »⁹

Ajoutons qu'il n'y avait pas de « *Gazette de Constantinople* ». En 1703, paraît à Paris un écrit satirique intitulé *Nouveau règlement général pour les nouvellistes*, qui relate que les représentants des différents « bureaux » tinrent une assemblée générale où il a été prévu entre autres « *qu'il ne sera reçu dans les charges publiques des rapporteurs et de greffiers des assemblées que les personnes qui justifieront avoir préféré le soin des nouvelles à leurs propres affaires ou de s'être mariés avec de vieilles*

⁸ *Relation du siège de Bude*, Toulouse, sans date, pp. 3-4.

femmes. » On y prescrit la manière dont ils doivent se vêtir : « habits ras et retournés et perruques rousses. » On prévoit « que ceux qui ne sauront ni lire ni écrire, ni laisseront pas de mettre leurs lunettes, quand on fera quelque lecture, sous prétexte de voir la date et la marque du papier, et qu'on ne puisse pas dire qu'il sont tout à fait ignorants. » Citons encore quelques autres dispositions : « Que défenses sont faites à tous les nouvellistes de profession de garder leurs nouvelles plus de trois jours, à peine d'être condamnées à la voirie, comme viande gâtée et malsaine, sans néanmoins préjudicier à l'usage pratiqué par ceux, qui envoient au loin des nouvelles à la main dans les provinces, d'autant qu'ils sont obligés d'attendre les jours du courrier. C'est pourquoi ils sont regardés par les présidents comme des forbans qui n'observent point les règles et qui pioient les amis comme les ennemis. C'est la raison qui les fait souvent disparaître et demeurer plusieurs années à l'ombre. » Le Nouveau règlement prévoit aussi : « Qu'il sera permis aux nouvellistes de se mettre en colère pour soutenir leur sentiment, qui importe de leur honneur et de leur réputation ; bien entendu que toute leur bile s'évaporerait par la bouche sans pouvoir passer jusqu'aux mains, ni à leurs épées, qui ne doivent jamais sortir du fourreau. »

En 1710 le *Mercure galant* publie un poème consacré aux nouvellistes qui fait voir que ces personnages sont devenus familiers dans le monde parisien et aussi sujets à toutes sortes de railleries :

*Un nouvelliste politique,
Qui tient conseil dans la cour du Palais,
Demande au plus fou de sa clique,
Si nous aurons ou la guerre ou la paix.
Moi, curieux d'une unique nouvelle,
Lors qu'il pleut ou il gèle,
Du soir au matin,
Je demande à mon voisin :
Aurons-nous du vin.*

De 1708 jusqu'en mai 1711, le *Mercure galant* eut un adversaire, *Le Nouveau Mercure*, qu'on publie à Trévoux, et dont les auteurs se recommandent à la faveur du prince de Dombes, de la façon suivante :

*Sans plaindre, mes soins ni mes pas,
Je parcourrai cet hémisphère,*

⁹ J. B. Rousseau : *Œuvres diverses*, Amsterdam, 1929, vol. III. p. 297.

*En disant sièges et combats,
Articles dont vous faites cas.
Si j'ai le bonheur de vous plaire,
Prince, qui ne plairai-je pas ?*

*Nouvelles de Villes et de Cour
Trouveront place en mon histoire.
Tout y sera mis en plein jour :
Vous y viendrez, à votre gloire
M'occuperont assez un jour.*

La nouvelle revue veut se conformer à l'avis des personnes, « *qui ont jugé qu'on verrait avec plaisir des mémoires fidèles de l'histoire du temps où l'on ne se permit ni la licence de la satire ni la flatterie du panégyrique, où l'on ne piquât plus de donner des nouvelles exactes que de les donner promptement, où les réflexions politiques fussent courtes et sensées, soutenues par des faits.* »

Bien que les documents cités mettent en relief les caractères ridicules des nouvellistes, le bruit qu'on fait autour de leur personnes montre l'importance de leur rôle d'informateurs et de faiseurs d'opinion. Leur influence s'étend d'ailleurs sur de larges couches de la société, puisque les nouvellistes se recrutent non seulement parmi les nobles, mais aussi parmi les bourgeois, les commerçants et même les artisans. Il s'agit donc d'un public assez important de la « Ville », qui essaie d'être informé d'une façon écrite et orale, puisée à divers endroits. Si l'on en croit les historiens, à cette époque, 75 % des Français et 90 % des Françaises ne savaient ni lire ni écrire, et parmi les autres beaucoup savaient tout juste signer leur nom.¹⁰

À l'aide des nouvellistes, les informations sont arrivées à un public qui ne savait ni lire ni écrire. Rien n'indique mieux l'importance que les contemporains attribuaient à l'information que les remontrances de l'auteur de l'ouvrage intitulé *Mémoires de la Cour de Vienne*, paru en 1703, qui reproche aux Habsbourg de négliger la propagande : « *La chose sur laquelle on fait les premières réflexions est le peu de soin qu'il semble qu'on ait pris à Vienne de faire publier des écrits vigoureux, c'est-à-dire de faire connaître par de bonnes plumes la justice de la cause de Sa Majesté Impériale. Car quoi qu'on ne doive nullement attribuer à la force des raisons le bon succès d'une*

¹⁰ G. Montgrédien : *La Vie quotidienne sous Louis XIV*, Paris, 1948, p. 167.

guerre, il est vrai cependant que le monde était bien informé de la justice des armes d'un parti plus que l'autre, on en parle avec plus d'estime, et outre que l'évidence des raisons fait concevoir plus d'aversion pour celui qu'on croit avoir tort, les peuples, qui croient leur souverain mieux fondé témoignent plus de patience à supporter les charges et se montrent plus prompts à le servir et à le seconder dans la défense de sa cause. En tous cas les princes doivent au public un témoignage et une déduction publique de la vérité et ce témoignage doit être d'autant plus éclatant qu'ils se justifient eux-mêmes et parlent pour leur profit. »¹¹

Négliger l'opinion publique commence à être considéré à cette époque comme une faute inexcusable et la Cour de Vienne se servira de l'usage de la monarchie absolue : en 1705 paraît à Vienne le *Wienerisches Diarium*.

C'est ainsi que nous assistons à la formation d'une « opinion publique », composée avant tout de la noblesse et d'une partie de la bourgeoisie, qui est informée par les journaux et par les nouvellistes. Réponse à la question posée.

BELA KÖPECZI

Budapest

¹¹ *Mémoires de la Cour de Vienne contenant les remarques d'un voyageur curieux sur l'état présent de cette Cour et de ses intérêts*. Cologne, 1705, pp. 205-206. (Probablement l'ouvrage de C. Freschot.)